

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 11-12

Artikel: "Nous devons laisser derrière nous des projets sains"
Autor: Baumann, Bertrand / Weber, Antoine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ETRANGER

Conflit, crise économique et autonomie des programmes d'aide

«Nous devons laisser derrière nous des projets sains»

Partout où elle agit, la CRS s'efforce de promouvoir l'autonomie des populations qui bénéficient de son aide. Même si la CRS doit se retirer d'une région, les programmes doivent être poursuivis. Cette ligne de conduite s'applique également aux régions en guerre et touchées par une grave crise économique, comme par exemple au Liban. Dans ce pays, il faut bien le dire habitué à recevoir une aide extérieure apparemment inépuisable, cette politique de la CRS se heurte à l'incompréhension. Notre institution pourtant y tient. Antoine Weber, coordinateur des programmes Liban à la CRS, nous en dit la raison.

Propos recueillis par Bertrand Baumann

«Action: Antoine Weber, vous avez fait de longs séjours au Liban à plusieurs reprises, notamment pour le CICR, et on peut dire que vous avez une bonne connaissance de ce pays. Pouvez-vous nous décrire en quelques mots les conséquences de la guerre sur la situation économique des populations?»

Antoine Weber: Depuis maintenant 13 ans que le Liban est en guerre, on peut dire que toute la vie sociale et économique du pays est directement ou indirectement conditionnée par le conflit. La guerre mobilise en effet à son profit une bonne part des forces productives du pays, empêchant une normalisation de la vie sociale et économique. L'engagement dans une milice, pour un jeune par exemple, représente une possibilité d'ascension sociale et lui octroie de nombreux avantages dans la vie quotidienne. Cette dépendance entretenue des jeunes vis-à-vis de l'économie de guerre est l'une des conséquences les plus graves du conflit et l'une des causes majeures de sa perpétuation. En ce qui concerne la population en général, il faut distinguer deux catégories de victimes, que j'appellerais directes et indirectes du conflit. Parmi les premières figurent les habitants de régions qui ont été le théâtre de combats: familles dont la maison a été détruite ou qui, en perdant un de leurs membres, se trouvent dépourvues d'un soutien éco-

nomique, personnes coupées de leurs sources de revenus, etc. Il convient de relever que les populations les plus touchées sont celles dont l'assise économique était la plus fragile avant les hostilités. Je citerai comme exemple les ouvriers, les journaliers et les personnes déplacées, qui ont perdu toutes les bases de leur existence et qui, en raison de la conjoncture économique défavorable, n'ont pu se réinsérer dans le tissu économique de leur région d'accueil. Et puis, il y a les victimes indirectes de la guerre, frappées par l'un de ses effets pervers: l'effondrement de la livre libanaise et de l'économie en général entraînant une chute brutale du pouvoir d'achat. Ce phénomène, apparu il y a trois ans environ, touche les couches moyennes, jusque-là relativement épargnées. Quant à l'Etat, en situation d'indigence chronique, il ne parvient plus à assurer les prestations sociales élémentaires.

Avec l'irruption de la crise économique, des besoins nouveaux sont-ils apparus dans la population?»

Certainement. Dans de nombreuses régions, une aide alimentaire, ponctuelle ou durable, est devenue nécessaire. Les besoins sont particulièrement criants dans le domaine médical. Nombreuses sont les familles qui ne peuvent plus acheter de médicaments, parce qu'avec l'effondrement de la monnaie et du pouvoir d'achat, les prix en sont devenus inabornables. La Croix-

Rouge libanaise a mis en place tout un réseau de pharmacies où les plus démunis, reconnus comme tels, après évaluation préalable, peuvent se procurer des médicaments gratuitement. Il convient à ce propos de souligner que la CRL reste l'unique institution dans le pays à même de déployer son action sur l'ensemble du territoire national et constitue un symbole de l'unité du pays.

actuellement par la CRS au Liban?

Actuellement, la CRS mène de front trois programmes. Tout d'abord, elle participe à l'action de secours mise en place par le CICR, dans certaines régions en collaboration avec la Croix-Rouge libanaise, et répond régulièrement aux importantes demandes de livraison de matériel de secours et médical qui lui parviennent.

Mais elle mène également deux autres projets sur une base bilatérale. Au nord du

Pouvez-vous nous rappeler les programmes réalisés



pays, dans la région de Jounié et à Beyrouth-ouest, elle s'occupe, depuis 1984, en étroite collaboration avec la Croix-Rouge libanaise, de la réhabilitation des invalides de guerre. Après évaluation des cas, des aménagements sont apportés au domicile de patients invalides et une assistance leur est ensuite offerte pour les familiariser avec les aménagements apportés à leur habitat et les inciter à vivre d'une manière autonome.

Enfin, la CRS apporte son soutien à un atelier orthopédique près de Tripoli, relevant de l'Association des services sociaux, une organisation d'en-

Les groupes de population, qui se trouvaient déjà dans une situation économique difficile avant l'irruption de la crise économique, sont les plus gravement touchés. (Photo Keystone)

traide islamique, fabriquant des prothèses et des orthèses en priorité pour les invalides de guerre. Cet atelier dessert une région d'environ un million d'habitants et est le principal établissement à même d'assurer la fabrication et l'entretien des prothèses dans la région. L'engagement de la CRS comprend entre autres la formation de techniciens orthopédistes libanais, appelés par la suite à faire fonctionner le centre d'une manière autonome.

Comment se traduit la crise économique dans la gestion des projets de la CRS?

Les effets de la crise se sont essentiellement faits sentir dans le cadre de notre projet orthopédique, où nous avons assisté à une envolée des coûts du fait que les subventions gouvernementales, dévalorisées par l'inflation galopante, n'arrivaient plus à couvrir qu'une infime partie du budget. D'autre part, nous avons dû en général faire face à un nombre de demandes toujours plus important de personnes, démunies de tout et dépourvues de toute protection sociale, pour la plupart des personnes déplacées, provenant de pays voisins du Liban.

Et comment avez-vous réagi?

Notre réaction a été d'adapter les coûts de production à la réalité économique du pays. Pour notre atelier orthopédique, nous utilisons désormais presque uniquement des matériaux achetés sur place pour fabriquer les prothèses et orthèses. Nous faisons ainsi d'une pierre deux coups: nous apportons une contribution, même si elle est modeste, à la stimulation de l'économie locale et parvenons à consolider l'autonomie financière du centre. De plus, nous avons incité notre partenaire à créer avec les moyens ainsi économisés un fonds de soutien pour les bénéficiaires les plus démunis, permettant ainsi au centre de s'adapter à cette nouvelle demande tout en conservant son autonomie financière.

Autonomie: tel semble être le maître-mot de la coopération de la CRS au Liban. Est-il possible de parvenir à cet objectif dans un pays en guerre et qui plus est en proie à une dépression économique sans précédent?

Dans n'importe quel pays où elle intervient sous la forme de programmes de coopération, la CRS s'efforce de promouvoir l'autonomie des populations et de leurs organisations sociales et de les inciter à se prendre en charge, même dans un contexte aussi défavorable que la guerre. Si demain, pour une raison ou une autre, nous devions quitter le pays, à quoi aurait servi un projet condamné à plus ou moins longue échéance à la paralysie, faute d'un soutien de notre part? Nous devons donc être en mesure de laisser derrière nous des projets sains, capables de fonctionner sans notre aide. Grâce à des subsides gouvernementaux récemment accrus, l'atelier orthopédique de Tripoli sera en mesure de fonctionner sur une base financière saine. Quant au programme de réhabilitation des invalides de guerre, l'extrême modicité de ses coûts – une quinzaine de milliers de francs en moyenne par année, une somme dérisoire en regard du travail accompli puisqu'une centaine d'invalides de guerre bénéficient de notre aide chaque année – démontre qu'il est très peu dépendant de notre apport financier. Là encore, la CRS et la CRL s'efforcent de convaincre les autorités concernées à assumer, par des subventions appropriées, le coût réduit de ce programme.

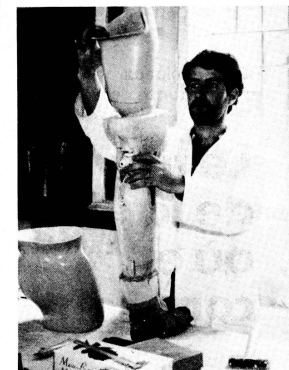
Cette nécessité d'une plus grande autonomie est-elle toujours bien perçue par vos interlocuteurs?

Nous devons faire admettre cette démarche à nos partenaires, trop habitués à une aide massive, en apparence inépuisable et donc peu responsabilisante. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous nous heurtons par-

fois à l'incompréhension des bénéficiaires. Lorsque, par exemple, nous disons à un amputé que sa prothèse a été fabriquée au Liban, nous devons faire face à des réactions de refus. Dans ce pays, les bénéficiaires des programmes d'assistance sociale auront tendance à n'avoir confiance que dans les produits importés, de préférence d'Occident. Nous nous employons à changer les mentalités et à ramener nos «clients» à plus de réalisme.

Avec les projets dans leur conception actuelle, estimez-vous que la CRS et ses partenaires sont suffisamment armés pour affronter l'avenir?

Oui. Bien qu'on note aujourd'hui au Liban une évolution



Dans l'atelier orthopédique de Tripoli, un apprenti examine une prothèse à sa sortie de fabrication. Le matériel nécessaire à la fabrication a été en partie acheté sur place. (Photo Antoine Weber)

dangereuse vers une dépendance toujours plus marquée vis-à-vis de l'aide extérieure, qui vient aggraver encore la précarité de la vie des Libanais, nous nous efforçons comme mentionné plus haut de promouvoir l'autonomie matérielle et financière. Nous espérons ainsi contribuer à atténuer les effets de cette situation de dépendance et redonner confiance aux populations auxquelles nous venons en aide et aux institutions sociales avec lesquelles nous travaillons. □

L'AIDE DE LA CRS POUR LE LIBAN: QUELQUES CHIFFRES

En 1987, le Liban a bénéficié d'une aide de la Croix-Rouge suisse pour un montant d'environ 280 000 francs suisses, contre 600 000 francs en 1986. En réponse à l'appel du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la CRS a fourni 5 000 couvertures destinées aux personnes déplacées, des produits sanguins dérivés ainsi que des vêtements pour les victimes des affrontements, le tout pour un montant total de 106 000 francs. En ce qui concerne ses programmes propres, la CRS a utilisé 47 000 francs pour la mise en œuvre du programme de réintégration des blessés de guerre et d'adaptation des habitations aux besoins des invalides, réalisé en collaboration avec la Croix-Rouge libanaise, 116 000 francs pour le programme de formation des techniciens en orthopédie à Tripoli et 10 000 francs pour la livraison de médicaments au dispensaire de Beddawi/Tripoli.